Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260619-20260606-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

**Extrait du Registre des délibérations**
**du Conseil municipal**
**de la Commune de Saint Jean Brévelay**

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mme Gisèle HAYS, M. Mathieu BOUBLI
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, M. Mathieu BOUBLI à Mme Virginie HARDY

Date de convocation : 8 juin 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22
Secrétaire de séance : Mme Viviane OLIVEUX

**Délibération n° 2026-06-06**
**Demande subvention bénévole de la Médiathèque**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une demande de subvention de l'association des bénévoles de la Médiathèque pour les frais d'assurance « multi risques association » concernant les activités des bénévoles à la Médiathèque. Le montant sollicité est de 957.98 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,
- D'allouer une subvention de 957.98 € à l'association des bénévoles de la Médiathèque.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *